

**LIVRET DE**

**FONCTIONNEMENT**

**POLE FRANCE ESPOIR**

****

**1 - Présentation du Pôle France Espoir**

La Fédération Française des Sports de Traineau et sa Direction Technique Nationale développe un ***Pôle France Espoir*** à destination des jeunes, âgées de moins de 13 à 14 ans (2008 - 2009), sur toutes les activités sportives mono-chien et attelage.

Le **Pôle France Espoir** a un rôle déterminant en matière de détection avec pour objectif de suivre les plus jeunes sportifs, présentant un potentiel, tout au long de la saison, afin de leurs permettre d’évoluer vers le haut niveau.

Cela se fera notamment en assurant un encadrement sur de gros événements (championnats de France, championnats internationaux), lors de rassemblement spécifique et de toutes autres actions jugées utiles.

**2 - Objectifs du Pôle France Espoir**

* Le Pôle France Espoir est le premier échelon dans le **Parcours d’Excellence Sportive**.
* Recrutement des jeunes athlètes français, détectés grâce à leurs potentiels, des catégories jeunes âgés de 13 à 14 ans (2008 - 2009), pour une durée de 1 à 2 ans (renouvellement nécessaire chaque année),
* Accompagner les sportifs dans leurs évolutions sportives, sans contraintes importantes,
* Formation de ces jeunes athlètes en vue de l’intégration des meilleurs éléments au Pôle France Jeunes,
* Préparation des jeunes athlètes en vue de performer sur les épreuves de références.

**3 - Fonctionnement au quotidien**

En souhaitant intégrer le ***Pôle France Espoir FFST***, les jeunes athlètes doivent impérativement envisager de réaliser un double projet scolaire et sportif. L’entrée dans le ***Parcours d’Excellence Sportive de Fédération Française des Sports de Traineau*** ne peut se concevoir que dans la poursuite conjointe de ces deux objectifs étroitement liés, visant le développement personnel de chacun d’entre eux et nécessitant de leur part un fort investissement.

Cet investissement se traduit au quotidien par :

* Un rythme de vie spécifique, réglé par les entraînements, le travail scolaire et personnel, la récupération, les stages et les compétitions. L’adaptation à ce rythme de vie est l’une des conditions incontournables à la réussite et nécessite donc une implication totale.
* Une hygiène de vie adaptée aux exigences du sport (récupération, sommeil, alimentation, hydratation et soins).
* Un état d’esprit irréprochable qui permet de s’engager au maximum, auprès de tout le staff et des autres jeunes athlètes du Pôle, sans regret, dans un choix certes difficile, en se donnant les moyens de son ambition.
* Mais surtout, le véritable fil conducteur de la vie du sportif est la détermination. Elle est l’élément clef de sa propre réussite.

**4 - Les compétitions**

Les Pôles sont avant tout des structures d’entraînement et sont là pour accompagner les sportifs à évoluer et performer en compétition. Ce qui induit deux conséquences :

* Mettre en œuvre à l’entraînement et lors des stages des situations visant le développement de ses capacités,
* Etablir un fonctionnement commun et validé de tous (athlète, famille, club, Pôle…) au service du projet de l’athlète et de sa cohérence.

1. Le calendrier

Le calendrier de compétitions doit donc être établi en début d’année avec l’ensemble des acteurs et en fonction des priorités de l’athlète.

1. Rôle de l’encadrement Pôle sur les compétitions

Le Pôle n’a pas vocation d’assurer le transport des athlètes sur les lieux de compétitions. Sur le temps de compétition, des actions de coaching et d’encadrement pourront être mises en place.

1. Rôle de l’encadrement club sur les compétitions

Sur le temps de compétition, le sportif est amené à retrouver l’encadrement club. Ce dernier pourra prendre en charge l’aspect « logistique » de l’épreuve (inscription, transport, hébergement, repas…) en fonction de ses capacités. Des actions de coaching des éducateurs fédéraux du Club peuvent être également mises en place, toujours en cohérence avec les attentes des entraîneurs du Pôle.

Après chaque course, les entraîneurs du Pôle analysent les résultats avec le sportif. Ils identifient ensemble, lors d’un débriefing individuel (en règle générale le lundi suivant la compétition) les points positifs afin de les valider et les points négatifs afin de les faire évoluer en vue des épreuves suivantes.

**5 - Le recrutement**

1. **Les dossiers de candidature**

La première étape du recrutement s’effectue sur dossier. L’acte de candidature est une démarche volontaire et chaque athlète désirant postuler devra remplir un dossier.

* Le détail du dossier à fournir sera mis en ligne sur le site de la FFST
* Il sera disponible à partir du 28 juin 2021

Au niveau des critères d'âge, les athlètes désirant intégrer le Pôle France Espoir devront évoluer durant la saison en cours dans les catégories correspondant à leurs années de naissance (2008 - 2009).

Dans tous les cas, le sportif devra présenter un fort potentiel et de bonnes qualités sportives, ainsi que la capacité à mener à bien son double projet sportif et scolaire.

La Direction Technique Nationale se réservant le droit de traiter des cas particuliers.

1. **La présélection**

Une présélection des jeunes athlètes sera alors effectuée au regard des dossiers d’inscription.

Les candidats retenus sur dossier seront alors convoqués pour passer des tests physiques, technique et un entretien en vue de la sélection finale.

1. **Sélection**

Afin de réaliser la sélection, il est demandé aux candidats de se présenter pour des tests.

Les tests sont répartis en 3 thématiques :

* Tests physiques standardisés sur terrain
* Tests techniques sur terrain
* Entretien

Les résultats et valeurs obtenues lors des tests seront pris en compte ainsi que la marge de progression de l’athlète. Ne seront donc pas seulement retenus les athlètes présentant les meilleures valeurs, mais surtout ceux dont la marge de progression est estimée la plus importante.

1. **Echéancier**

Il est établi selon les modalités fixées par la Direction Technique Nationale de la Fédération Française des Sports de Traineau et le staff du Pôle France Espoir :

* Date butoir de réception des dossiers : 1 aout 2021
* Pré-sélection sur examen des dossiers reçus avant le 15 aout 2021
* Tests de sélection des athlètes dont les dossiers sont retenus : samedi 28 aout 2021
* Communiqué des athlètes reçus au plus tard le 12 septembre 2021.

**7 - Coordonnées du Staff Technique**

Arnaud EGGEMANN - Directeur Technique Fédération Française des Sports de Traineau

Email : [dirtech@gmail.com](mailto:dirtech@gmail.com)

Emmanuel HENRY - Coordinateur Pôle France Jeunes FFST

Email : [ffstbikejoring@gmail.com](mailto:ffstbikejoring@gmail.com) - Port : 06 11 60 30 41